

DÉCLARATION DE TRAVAUX

Demandeur	
<input type="checkbox"/> Propriétaire	<input type="checkbox"/> Copropriétaire (<i>accord de la copropriété à joindre à la demande</i>)
<input type="checkbox"/> Locataire <i>(mandat du propriétaire à joindre à la demande)</i>	<input type="checkbox"/> Architecte
	<input type="checkbox"/> Autre _____
Société :	
Nom/prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Localité :
Tél :	E-mail :

Propriétaire (<i>si autre que demandeur</i>)	
Société :	
Nom/prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Localité :
Tél :	E-mail :

Situation du projet	
Adresse :	
Code postal :	Localité :
N° cadastral :	Lieu-dit :
Section :	de

Objet de la déclaration de travaux

Travaux de rénovation / assainissement énergétique : (sur un immeuble non protégé ou non situé dans un secteur protégé)	
<input type="checkbox"/> Façade	<input type="checkbox"/> Toiture
<input type="checkbox"/> Fenêtres	<input type="checkbox"/> Muret
<input type="checkbox"/> Panneaux solaires	<input type="checkbox"/> Démolition (max. 100 m ³)
<input type="checkbox"/> Transformation de l'intérieur d'une construction (surface construite brute 20,00 m ² - 200,00 m ²)	

Autres travaux de moindre envergure :	
<input type="checkbox"/> Abri de jardin / Serre (surface < 12,00 m ²)	<input type="checkbox"/> Clôture (distance > 2,00 m de la voie publique)
<input type="checkbox"/> Piscine / Etang (surface ≤ 10,00 m ²)	<input type="checkbox"/> Déblai / Remblai (volume ≤ 10,00 m ³)
<input type="checkbox"/> Autre, à préciser :	

Constructions ou aménagements prévus

Descriptif des travaux:
Choix des matériaux et couleurs:

Date : _____

Signature du demandeur: _____

Déclaration de travaux avec annexes à envoyer <u>au moins 10 jours</u> avant le début des travaux à :	
Administration communale de Clervaux Service Urbanisme 2, Kierchestrooss L-9753 Heinerscheid	urbanisme@clervaux.lu

Veillez noter qu'uniquement les déclarations dûment remplies et complètes seront traitées.

Les données personnelles recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre dossier par les services de l'Administration communale. Elles sont traitées de manière loyale et transparente conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 (RGPD), et conservées la durée nécessaire à ce traitement ainsi qu'au délai d'archivage légal applicable.

En cas de question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données (DPD) de la Commune de Clervaux à l'adresse dpo@clervaux.lu.

Pièces à joindre à la déclaration (voir Art. 112 règlement sur les bâtisses)

Documents obligatoires

- 1 extrait cadastral avec relevé parcellaire récent (max. 3 mois) ⁽¹⁾
- 1 croquis ou plan des constructions ou aménagements prévus avec min. 1 vue en élévation
- Photo(s) de la situation existante
- Copie(s), photo(s) ou extrait(s) de brochure(s) des matériaux choisis

Le cas échéant :

- Mandat du propriétaire
- Accord de la copropriété

Documents obligatoires dépendants de la localisation des travaux

Construction adjacente à une voirie étatique

- 1 copie de la permission de voirie de l'Administration des Ponts et Chaussées ⁽²⁾

Construction dans la zone verte

- 1 copie de l'autorisation délivrée par le Ministre de l'Environnement

⁽¹⁾ Demande extrait cadastral / plan de mesurage :

www.geoportail.lu
Administration du cadastre et de la topographie
54, avenue Gaston Diderich
L-1420 Luxembourg

⁽²⁾ Demande permission de voirie :

Administration des Ponts et Chaussées
Service régional de Clervaux
1, Grand-Rue
L-9710 Clervaux